

FICHE DE POSTE

Travailleur Social Enfance

FONCTION : Travailleur Social Enfance

CADRE D'EMPLOI : Assistant socio-éducatif

Direction Générale de la Solidarité (DG Sol)

Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) de XXX

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de XXX

Effectif actuel du service : XXX agents

Lieu de travail : XXX

Motif de la demande de recrutement :

- Création de poste
 Vacance de poste

Poste n°PER00XXX

DESCRIPTION DE LA (OU DES) MISSION(S) ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) est un échelon de déconcentration des services départementaux où s'exerce la responsabilité de la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales. Elle inscrit son action dans des bassins de vie et d'emploi. Elle regroupe, sur un territoire défini, des Unités Territoriales de Prévention et d'Action sociale (UTPAS), structures de proximité, permettant l'accès des usagers aux services sociaux et médico-sociaux, ainsi que la mobilisation des politiques et dispositifs départementaux.

Sous l'autorité du Responsable de Service Enfance, le travailleur social Enfance participe au sein d'une équipe territorialisée et pluridisciplinaire à la mise en œuvre des missions de Protection de l'Enfance définies par le Département sur le territoire de l'UTPAS. Son action a pour objectif de veiller au respect des besoins de l'enfant, à la stabilité de son parcours et à soutenir la fonction parentale, que l'enfant soit au domicile de ses parents ou séparé de sa famille. Il exerce ces missions dans le respect du cadre juridique, des principes éthiques, déontologiques et du secret professionnel qui régissent la profession.

A l'interne, il travaille avec les professionnels des services de l'UTPAS (Social Départemental, Protection Maternelle et Infantile Prévention Santé), l'équipe administrative, les assistants familiaux, les services de la DTPAS, et les UTPAS des autres territoires.

A l'externe, il est en relation avec les acteurs qui concourent à la prévention et protection de l'enfance et les partenaires institutionnels et associatifs.

Référent DDRH :

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES GÉNÉRALISTES / TRANSVERSALES	CONDITIONS D'EXERCICE
<p>■ Principales :</p> <p>Contribuer à l'accueil et à l'accès aux droits des personnes et des familles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer le mineur dont il assure la référence, sa famille, le jeune majeur, • Assurer des accueils éducatifs pour les familles et jeunes majeurs, • Garantir l'effectivité des droits sociaux de l'enfant ou du jeune majeur et son accès à la santé, • Favoriser en lien avec les services concernés l'accès aux droits sociaux et aux soins des familles. <p>Réaliser des évaluations de situations dans les domaines de la prévention et de la protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poser un diagnostic et élaborer des hypothèses de travail en collaboration avec l'enfant et sa famille en appréciant les potentialités de chacun. • S'appuyer sur les compétences des différents professionnels des services de l'UTPAS et les partenaires pour affiner l'évaluation des situations. • Effectuer des évaluations dans le cadre des Informations Préoccupantes en collaboration avec les autres professionnels des services internes et externes à l'UTPAS. • Participer à la Cellule Hebdomadaire d'Evaluation et de Suivi (CHES). • Assurer l'évaluation des agréments adoption, leur suivi et l'accompagnement de l'accueil post-adoption. <p>Mener des accompagnements individuels et collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • En tant que référent du mineur ou du jeune majeur, mettre en œuvre les mesures de protection de l'enfance administrative et judiciaire, • Elaborer et mettre en œuvre le Projet Pour l'Enfant (PPE) avec les détenteurs de l'autorité parentale, l'enfant et tous les professionnels concernés. S'appuyer sur les différentes compétences des autres services de l'UTPAS et autres partenaires. Mobiliser les ressources de l'environnement afin de maintenir ou réinscrire la famille dans le tissu social. • Veiller, en cohérence avec l'assistant familial et/ou l'établissement au bon déroulement de l'accueil de l'enfant sur son lieu de vie, à sa stabilité et son épanouissement, • Préparer les audiences et y participer, 	<p>Management de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir piloter, suivre et évaluer des actions <p>Compétences organisationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir gérer son temps et organiser ses priorités • Savoir travailler en transversalité • Savoir travailler dans l'urgence <p>Aptitudes personnelles et savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse • Savoir prendre du recul <p>Aptitudes relationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir de bonnes capacités d'écoute • Disposer d'une bonne aisance relationnelle • Savoir gérer des situations tendues et difficiles • Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer 	<p>Obligations du poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'État d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé. • Expérience en protection de l'enfance souhaitée • Pour les assistants sociaux, enregistrement du diplôme dans le répertoire ADELI à l'ARS du département du Nord.
	<p style="text-align: center;">COMPÉTENCES TECHNIQUES</p> <p>Affaires Juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les textes relatifs aux politiques d'aide sociale <p>Social – Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur • Connaître les modes d'intervention sociale et médico-sociale • Connaître les techniques d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active • Être sensibilisé aux réflexions éthiques et déontologiques • Savoir utiliser les logiciels départementaux spécifiques à l'action sociale <p>Enfance famille et prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance <p>Écrits professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une bonne aisance rédactionnelle <p>Bureautique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser le traitement de texte • Savoir utiliser une messagerie 	<p>Conditions particulières de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacements fréquents • Permis B souhaité. • Conduites exceptionnelles des enfants sur différents territoires.

- Proposer des actions collectives, en fonction des besoins des mineurs et des familles.
- Garantir le maintien des liens Parents-Enfants et de fratrie en organisant la mise en œuvre du droit de visite et d'hébergement.
- Assurer la fonction d'accueillant au sein du Lieu de Rencontre Parents-Enfants (LRPE) départemental et/ou en UTPAS
- Préparer et participer au Conseil de Famille pour les enfants pupilles de l'Etat.

Contribuer à la mission de veille sociale :

- Contribuer par sa connaissance du territoire et des populations à l'analyse de l'évolution des besoins sociaux
- Participer au recueil des données d'activité du service

Contribuer au Développement Social Local (DSL):

- Favoriser la participation des personnes en s'appuyant sur leurs potentialités, identifier les demandes pouvant relever d'une démarche de DSL.
- Mobiliser les ressources locales et les outils des politiques départementales,
- Identifier les acteurs, co-construire des projets participatifs,

Contribuer au fonctionnement général du service et à la qualité des prestations :

- Mener des entretiens sociaux, réaliser des visites à domicile,
- Rédiger des écrits professionnels, argumentés, objectifs et communicables : notes, bilans, rapports, synthèses.
- Participer aux réunions de service, aux réunions de l'UTPAS, aux groupes de travail et, en accord avec le responsable de service, aux instances du réseau partenarial
- Participer à l'archivage des dossiers des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance
- Contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires.
- Participer aux groupes d'analyse de pratiques, solliciter les outils départementaux d'aide à la prise de recul.